



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

La filière betterave-sucre française dans la perspective de la fin des quotas européens : L'enjeu d'une stratégie collective

Mission ministérielle - Serge Lhermitte et Thierry Berlizot

Serge Lhermitte
Délégué Ministériel aux Entreprises Agroalimentaires

8 décembre 2015

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

La réforme de 2017 : un changement en profondeur du fonctionnement du marché

- **La fin des contraintes commerciales** imposées par les quotas : une liberté pour produire et exporter, la fin des distinctions entre débouchés alimentaires et non-alimentaires
- **La fin du prix minimum d'achat garanti aux planteurs**
- **La fin de droits historiques pour les planteurs**
- **Le maintien des droits de douane** à des niveaux élevés, ce qui permet de maintenir une certaine protection du marché intérieur

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr



La réforme de 2017 : des risques mais aussi des opportunités

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

- **Renforcement de la concurrence en Europe** à tous les niveaux : entre cultures au sein de l'exploitation, entre sucres, entre fabricants de sucre, entre usages, entre destinations
- **L'Europe pourra redevenir exportateur net**, avec un excédent anticipé principalement en France et en Allemagne
- **Une convergence des prix** sur les marchés alimentaires et non-alimentaires, **une corrélation aux cours mondiaux**





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

La réforme de 2017 : des risques mais aussi des opportunités

- A performance constante, des marges unitaires qui seront réduites
- **Plus de liberté** mais aussi **plus de responsabilité** pour les acteurs économiques sur toute la chaîne de valeur
- Des opportunités accompagnées de risques, avec plus de volatilité

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Une croissance nécessaire pour la filière française

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

- **La France a les atouts pour rester le 1er producteur en Europe** avec des acteurs industriels forts aux approches différenciées
- **Des efforts à poursuivre en termes de compétitivité coût et hors-coût** : allongement des campagnes, amélioration des rendements, innovation, logistique...
- **Un défi commercial** : une opportunité pour saisir des parts de marché en Europe et sur pays tiers...
- ...Sans se désintéresser pour autant du marché national : développement en France des activités industrielles utilisatrices de sucre





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Une recomposition à l'échelle européenne

- **Des marchés historiquement captifs pourront être attaqués**
- **Des restructurations et repositionnements à l'échelle de l'Europe sont à attendre** : certains bassins de production vont probablement être contraints de cesser toute ou partie de leur activité
- **Pour maximiser la création de valeur ajoutée au profit des acteurs basés en France : nécessité de renforcer la confiance et le dialogue entre chaque maillon de la filière – un enjeu clé pour un partage équilibré et acceptable des risques et des succès**

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Une réflexion au niveau de chaque entreprise individuelle, qu'elle soit agricole ou industrielle,

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

- Réinterroger sa stratégie individuelle dans ce nouveau contexte:
 - Quelles perspectives et ambitions d'activité ?
 - Quelles évolutions de ses relations avec ses clients ?
 - Quelles évolutions de ses relations avec ses fournisseurs ?
- Mettre à profit 2016-2017 pour renforcer les liens de confiance : ceci passera notamment par un échange transparent sur les risques et opportunités identifiées, puis les outils les plus adéquats pour y répondre.





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Nécessité d'une dynamique collective sur l'ensemble de la filière

- Définir la stratégie collective avant de se focaliser sur les outils
- Un plan d'action à bâtir par les différents acteurs de la filière
- Faire vivre cette nouvelle stratégie collective dans la durée conduira les acteurs à se réinterroger sur leurs relations au sein de la filière, l'organisation des instances de gouvernance et le contour des outils à mobiliser - dont le futur accord interprofessionnel
- L'Etat en appui des acteurs de la filière dans ce processus

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Quelles suites au rapport?

- Un **rapport** de mission rendu le 28 septembre
 - Une **table ronde** avec le ministre et les acteurs le 3 novembre
 - La mise en place de **4 groupes de travail** lancés le 25 novembre
 - Des **conclusions attendues** pour février 2016
-
- L'ambition des pouvoirs publics avec le travail en cours :
 1. Une stratégie collective
 2. Des outils mis au service de cette stratégie

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

